



**LES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC
POUR L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE**

**CADRE DE RÉFÉRENCE
POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES DE FEMMES**

**Présenté au Secrétariat d'État
Mars 1989**

LES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC

POUR L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE

CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES DE FEMMES

Ce document a été préparé par Françoise David, coordonnatrice générale, en collaboration avec les membres du Conseil d'administration, la permanence de l'IR et les représentantes des centres suivants: Centre des femmes de Verdun, Centre La Marie Debout (Montréal), Centre Actu'Elle (Buckingham), Centre des femmes des Cantons (Cowansville) et La Passerelle de Weedon.

Présenté au Secrétariat d'État
Mars 1989

TABLE DES MATIERES

Introduction	p.5
1. Les Centres de femmes du Québec	p.7
A. Origine des Centres	p.7
B. Clientèle des Centres	p.8
C. Activités des Centres et place dans la communauté	p.10
D. Les Centres dans le mouvement des femmes	p. 12
2. Refaire le monde au quotidien	p.14
A. Le féminisme: projet de société	p.14
B. Les stratégies de changements dans les Centres de femmes	p.15
1.Pressions individuelles, lobby politique	p.17
2.Activités de sensibilisation et d'information	p.18
3.Participation à des activités de consultation	p.19
4.Mise en place de mécanismes de concertation avec d'autres organismes	p.20
5.Mise sur pied de ressources nouvelles	p.21
6.Pressions collectives, mobilisations, luttes	p.23
C. Un bilan sommaire	p.27

3. Le financement des Centres de femmes	p.29
A. Une situation financière périlleuse	p.29
B. Le nécessaire financement de soutien	p.30
 Recommandations	 p.33
 Annexe: Liste des Centres de femmes membres de l'R	 p.33

INTRODUCTION

En juin 1985, une centaine de Centres de femmes jetaient les bases de l'R des Centres de femmes du Québec. On compte aujourd'hui près de 80 Centres, dans la Belle Province, dont 75 sont membres du Regroupement (l'R).

Le Secrétariat d'État, par son programme Promotion de la femme, est associé depuis plusieurs années au développement des Centres de femmes. On lui doit l'initiative du premier colloque des Centres de femmes en janvier 84. Dès 1985, les subventions accordées aux Centres du Québec se chiffraient à 344 000\$. En 1988, le Secrétariat d'État versait 386 900\$ en subventions de soutien aux Centres, manifestant ainsi sa reconnaissance du travail des Centres de femmes. Il y a cependant un revers à cette médaille: depuis trois ans, le nombre des Centres subventionnés (soutien) n'a pas augmenté et le montant de l'aide financière est quasi-gelé. Nous savons, par ailleurs, que le Secrétariat d'État s'interroge sur la pertinence de continuer à verser des subventions de soutien aux Centres de femmes. Il a entrepris une étude sur cette question, mais à ce jour, les résultats préliminaires ne semblent pas concluants.

L'R des Centres de femmes du Québec a donc décidé d'effectuer sa propre étude en posant d'abord la question suivante: **"Les Centres de femmes sont-ils des organismes qui font la promotion de l'égalité des femmes?"**

Cette question de départ en entraîne d'autres, telles que:

- Comment les Centres de femmes conjuguent-ils services, éducation et actions?
- Comment les utilisatrices des Centres et la population d'un milieu s'impliquent-elles dans l'action?
- Pourquoi les Centres tiennent-ils à recevoir des subventions de soutien?

- Quel est le rôle spécifique des centres de femmes dans la lutte pour l'égalité?

Le présent document tente d'apporter des réponses aux interrogations du Secrétariat d'État. Nous l'avons conçu comme un cadre de référence dans le but d'entreprendre des discussions sérieuses avec les représentant-e-s du programme Promotion de la femme, sur l'implication futur du Secrétariat d'État dans le développement des Centres de femmes.

1. LES CENTRES DE FEMMES DU QUÉBEC

A. Origine des Centres

Ce vaste réseau de ressources alternatives pour femmes a commencé à se développer véritablement au début des années 80, au Québec. Il y a des Centres de femmes dans toutes les régions du Québec, mais ils sont répartis inégalement. La plupart se sont implantés, cependant, en régions rurales ou semi-rurales (voir liste des Centres-membres de l'R, ou en voie de l'être, à l'annexe 1.).

Le fait qu'il y a actuellement près de 80 Centres de femmes au Québec n'est pas, ne peut pas être, un accident de parcours. Les Centres ne sont pas des créatures étatiques ou institutionnelles, ils sont issus de la volonté des femmes de se donner des lieux d'échange, d'entraide et d'action. Pourquoi à ce moment-ci de l'histoire des femmes? Probablement à cause des mutations importantes dans les idées et les modes de vie, mutations qui ne sont pas sans atteindre les femmes très profondément. Par exemple, l'éclatement des couples et des familles pose aux femmes des défis nouveaux.

Le discours féministe a aussi des répercussions d'une grande ampleur chez beaucoup de femmes. Elles accueillent avec sympathie et curiosité les idées nouvelles sur l'égalité des femmes et des hommes en droit et en loi, sur la justice et la lutte contre toutes les formes de discrimination individuelle et sociale, sur l'accès au monde du travail, de l'argent, de la politique. Elles sont ouvertes... et désarmées. Pour beaucoup de femmes, surtout pour celles qui ont plus de 35 ans, les idées féministes sont dérangementantes, questionnantes, voire inquiétantes. Comment, dans la pratique, pourront-elles accéder à l'égalité qu'on fait miroiter sous leurs yeux?

Lorsqu'on n'a jamais eu d'argent, lorsqu'on nous a enlevé le droit à la parole, lorsqu'on est habituées à servir, comment peut-on

s'affirmer, revendiquer d'autres rôles, occuper une autre place... sans risquer de tout perdre: sécurité, amour, amitiés, etc.? C'est ici que l'existence des Centres de femmes prend tout son sens. C'est ensemble que les femmes occuperont l'espace auquel elles ont droit. Ensemble qu'elles prendront la parole, ensemble qu'elles retrouveront l'autonomie indispensable à des choix de vie décidés par elles-mêmes, ensemble qu'elles deviendront des citoyennes intervenant dans la vie démocratique de leur communauté.

Comme nous l'écrivions dans un document publié en 1986 et toujours d'actualité ¹, les Centres de femmes sont donc:

- une alternative à l'isolement des femmes
- des lieux d'appartenance et de transition
- un réseau d'entraide et d'action
- des ressources locales, polyvalentes, légères et accessibles

B. Clientèle des Centres

Les Centres rejoignent des milliers de femmes, chaque année. Qui sont-elles? Des recherches empiriques nous indiquent que les utilisatrices des Centres ont, pour la plupart, entre 35 et 50 ans, qu'elles sont majoritairement travailleuses au foyer et que leurs revenus sont modestes, voire insuffisants. Ce portrait reflète assez bien celui de la majorité des femmes québécoises.

Les Centres de femmes attirent, par ailleurs, des femmes un peu mieux nanties sur tous les plans, qui recherchent un lieu pour discuter, s'épauler, s'impliquer. Ce phénomène se vit plus particulièrement en régions, où les femmes qui se définissent comme féministes possèdent rarement un lieu d'appartenance. Qu'elles travaillent dans le secteur public, qu'elles soient étudiantes ou stagiaires, le Centre de femmes leur permet d'actualiser leur potentiel intellectuel et créateur. Ce sont

¹ Les Centres de femmes parlent argent. L'état de leur financement.

souvent des femmes assez connues dans la communauté pour leurs prises de position.

Bien sûr, cette clientèle est très minoritaire dans les Centres. Son apport est cependant précieux. Mais revenons aux femmes en difficulté qui constituent la clientèle majoritaire des Centres de femmes.

La clientèle des Centres de femmes n'a pas et n'a jamais eu accès au **pouvoir** sous aucune forme. C'est peut-être **l'isolement** qui caractérise le mieux ces femmes coupées les unes des autres et de la vie sociale par la discrimination et les inégalités de toutes sortes: difficulté d'accéder à un emploi durable et rémunérateur, manque d'autonomie financière, soumission au mari et à la famille, perte des amitiés de jeunesse, etc... Isolées, les femmes sont plus facilement la proie de la violence conjugale, de l'exploitation et des abus de toutes sortes. Le Centre de femmes leur offre la possibilité de faire face à ces problèmes, de briser leur isolement, de sortir d'un état dépressif et **d'agir** ensemble. L'approche du Centre est donc globale et vise le **changement**, non l'adaptation. Quelles que soient les activités mises sur pied par les Centres, elles s'inscrivent toutes dans la démarche suivante:

- permettre à des femmes isolées, souvent démunies, d'entreprendre avec d'autres femmes, un processus d'autonomie sur divers plans: économique, affectif, social
- susciter chez les femmes une prise de conscience que leurs problèmes sont collectifs plutôt qu'individuels, découlent d'une discrimination systémique et peuvent être résolus par une action collective visant un changement social.

C. Activités des Centres et place dans la communauté

Les Centres privilégient les modes d'intervention suivants: les services, les activités éducatives, les actions visant un changement social, la recherche et l'expérimentation ². Il faut toutefois retenir que ces activités ne sont pas compartimentées. Elles s'adressent aux femmes en tant que personnes globales et les impliquent de la même façon. C'est ainsi qu'une participante à un atelier pourra faire partie du comité journal et recevoir, à l'occasion, un support individuel pour un problème spécifique. Une femme arrivée au Centre dans un état dépressif pourra s'impliquer progressivement dans des activités, devenir bénévole au Centre, participer à des actions visant un changement social et même, siéger au Conseil d'administration.

Un Centre de femmes fait confiance aux femmes. Il croit qu'elles ont le potentiel nécessaire pour conquérir et assumer leur autonomie. Il leur permet de développer leurs capacités d'organisation, d'analyse, de gestion, etc... C'est l'orientation féministe des Centres qui guide toutes leurs interventions.

Lieu d'appartenance, deuxième chez-soi, réseau d'entraide et d'action pour les femmes, le Centre est aussi un pôle de référence dans la communauté. Son rayonnement dépasse le cercle, déjà large, des femmes qui le fréquentent. Des municipalités, des organismes communautaires ou institutionnels, des professionnel-le-s, des personnalités politiques font régulièrement appel aux Centres et/ou sont interpellés par les Centres. Ceux-ci jouent un rôle de "chiens de garde" et il arrive régulièrement que des municipalités ou des groupes sociaux consultent les Centres avant d'agir.

Consultation sur des projets de lois ou des réglementations, tables de concertation inter-organismes sur l'emploi, la santé ou la violence conjugale, conférences dans des polyvalentes ou des CLSC sur la condition féminine, création de nouvelles

² Les Centres de femmes parlent argent, pp 16 et 17

ressources (maisons d'hébergement, halte-garderies, groupes de transition-travail, etc...), formation à la politique municipale, luttes contre la discrimination, la pornographie, le harcèlement sexuel, ... les Centres de femmes répondent présent!

Les Centres se sont développés dans une perspective **locale** d'intégration à un milieu de vie. C'est là, sur "le plancher des vaches" qu'ils peuvent le mieux rejoindre les femmes isolées dont nous parlions plus haut. C'est aussi en étant proches des besoins qu'ils peuvent rapidement déceler les problématiques nouvelles et expérimenter de nouvelles réponses. Il n'existe pas beaucoup de groupes de femmes qui sont aussi disponibles à toutes les femmes et à la communauté elle-même. Le fait que les Centres aient pignon sur rue et soient animés par des travailleuses rémunérées et bénévoles sur une base régulière y est pour beaucoup.

D. Les Centres dans le mouvement des femmes

À l'origine, peu et mal connus des autres groupes de femmes, les Centres se sont rapidement gagnés le respect des groupes qui existaient depuis plus longtemps. Aujourd'hui, les exemples de collaboration et d'appuis mutuels ne manquent pas avec des groupes tels que les CALACS, les Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, les cercles AFÉAS, les groupes-membres du CIAFT, etc... La référence mutuelle, le travail en commun sur certains dossiers, la solidarité dans les luttes sont monnaie courante... tout en tenant compte des spécificités de chaque groupe.

En rejoignant des centaines et des milliers de femmes dans des quartiers urbains ou des localités, les Centres de femmes favorisent la pénétration des idées féministes dans de nombreux milieux de vie. Il y a là un apport précieux au mouvement des femmes. En effet, le progrès social ne peut être construit par une "élite" coupée de sa base populaire. Le mouvement des femmes a besoin de toutes les femmes pour mener la bataille de l'égalité. Les Centres de femmes, en regroupant les plus isolées d'entre elles, favorisent l'avancement de tout le mouvement.

Il nous faut souligner ici l'apport de l'R des Centres de femmes dans les luttes féministes. Le Regroupement joue un rôle de soutien aux Centres et il les représente devant les pouvoirs publics. Mais il fait plus que cela. Constamment alimenté par les Centres, il est en mesure de se prononcer et d'agir pour améliorer les conditions de vie des femmes. On a pu constater la vitalité et le dynamisme de l'R lors de la lutte contre la désindexation des allocations familiales. Il est très actif dans la bataille contre la réforme de l'aide sociale (Québec). Il s'est prononcé sur la question de l'avortement, sur les programmes d'accès à l'égalité, sur la Commission Rochon et le rapport Harnois (Québec); il appuie les groupes qui luttent pour un véritable réseau de services de garde, etc. etc.

L'R se préoccupe des grands débats sociaux et s'inscrit dans un courant progressiste de changement en faveur des démunis et

des groupes discriminés. Ce faisant, il élargit l'action des Centres et la démultiplie tout en soutenant les luttes et activités locales. L'R collabore aussi avec de nombreuses associations de femmes sur le plan provincial et même national.

2. REFAIRE LE MONDE AU QUOTIDIEN

"Si, il y a quinze ans, le féminisme était l'étendard d'un plus petit groupe, il est vite devenu le lot de toutes les femmes, chacune dans sa propre vie cherchant désormais à s'affirmer en tant que femme et refusant d'être battue, violée, écartée du marché du travail, de la vie publique et des lieux de décision, confinée dans des ghettos d'emplois et dépendante économiquement" ³.

A. Le féminisme: projet de société

Pour beaucoup de femmes, le féminisme est donc devenu un projet de vie, voire, un projet de société. Comme pour toutes les idées nouvelles, celle-là a eu ses hauts et ses bas, ses détracteur-trice-s et ses héraults, ses militant-e-s pour et contre. Il peut sembler aberrant qu'une notion aussi simple que celle de l'égalité provoque tant de bouleversements. Le sens commun n'admet-il pas depuis la Révolution française que tous les êtres humains naissent égaux? Pourtant, on le sait, quand des groupes discriminés luttent pour faire reconnaître le droit à l'égalité économique, politique et sociale, ils dérangent... Pensons aux minorités visibles, aux autochtones et bien sûr, aux femmes.

Le changement social en faveur de l'égalité et, par conséquent, de la justice, ne va pas de soi. Les luttes des femmes remettent en question l'ordre établi depuis des millénaires, des privilèges de caste et de classe, des moeurs archaïques, des idées toutes faites. Le projet de société des féministes n'est pas toujours précis au niveau de ses perspectives politiques. Le mouvement des femmes, comme cette appellation l'indique n'a pas le monolithisme d'un parti; il est pluraliste, fluctuant, mouvant et

³.Présentation de l'IR des Centres de femmes du Québec au Comité permanent du Secrétariat d'État, Ottawa, 19 mars 1987.

pourtant... très influent. C'est que la majorité des femmes s'y reconnaissent même si elle ne se qualifient pas nécessairement de militantes.

La force de ce mouvement, c'est qu'il est présent partout, et partout, il lutte pour changer la vie: dans les milieux de travail, les quartiers, les villages, les Églises, les groupes pacifistes, écologistes, les institutions scolaires, etc. Partout des femmes de coeur refont le monde, questionnent la hiérarchie, dénoncent les exclusions, revendiquent l'accès à l'emploi, à l'éducation, au pouvoir -un pouvoir exercé différemment-, interpellent l'autre moitié du monde, plutôt lente à évoluer... Partout, et surtout dans les Centres de femmes.

B. Les stratégies de changements dans les Centres de femmes

Nous l'avons dit, les Centres de femmes ont comme particularités d'être implantés dans une communauté locale, d'y avoir pignon sur rue et d'être accessibles à toutes les femmes sans distinction d'âge, d'origine ethnique ou de classe. Les Centres sont animés par des femmes, travailleuses rémunérées et bénévoles, qui ont une conscience aiguë des besoins des femmes de leur milieu. Ce sont des féministes, militantes souvent trop modestes, patientes et tenaces dans leur volonté de regrouper les femmes isolées et de jouer un rôle catalyseur dans une communauté. Il en faut de la ténacité pour tenir ouvert, à bout de bras, un Centre de femmes! Et il en faut de la patience pour continuer à défendre et à implanter les idées féministes dans une conjoncture aussi difficile que celle des années 80. Pensons au retour en force des "familialistes" de droite pour qui féminisme = éclatement de la cellule familiale. Pensons au fanatisme de certains groupes pro-vie, aux revues féminines qui prétendent qu'il y a autant d'hommes battus par leur conjointe que l'inverse... Référons-nous aux statistiques gouvernementales qui décrivent en chiffres l'appauvrissement des femmes, la violence qu'elles subissent, les médicaments

qu'elles consomment...

Les derniers 15 ans du féminisme ont produit des acquis, bien sûr, mais combien de femmes ont dû se contenter de voir le train passer; par exemple, celles qui à l'aube de la cinquantaine ont voulu retourner sur le marché du travail et qui se sont heurtées à des obstacles puissants.

Dans les quartiers des grandes villes, et peut-être surtout, dans les localités rurales, ça prend donc un certain courage pour défendre des idées qui vont à contre-courant des modèles dominants. Ce courage-là, les femmes l'acquièrent au Centre. Les cours d'affirmation de soi, les ateliers d'échange, les fêtes, les cafés-rencontres, les réunions plus formelles sont autant de moyens permettant aux participantes de retrouver confiance en elles et estime d'elles-mêmes, de confronter leurs idées à celles des autres et d'avoir le goût et la capacité de s'exprimer ailleurs, dans la communauté.

C'est dans ce contexte, à la fois favorable au changement et plein d'embûches que les Centres de femmes évoluent, s'accrochent, survivent et **agissent**. Leurs stratégies d'action sont diversifiées, tenant compte du milieu où ils se trouvent et des femmes qu'ils rejoignent. Qui osera prétendre, de toutes façons, qu'il n'existe qu'une stratégie d'action visant un changement social, qu'une recette, qu'un mode d'emploi.

Les stratégies les plus fréquemment utilisées par les Centres peuvent être catégorisées de la façon suivante:

1. Pressions individuelles, lobby politique
2. Activités de sensibilisation et d'information
3. Participation à des activités de consultation
4. Mise en place de mécanismes de concertation et d'action avec d'autres organismes
5. Mise sur pied de ressources nouvelles
6. Pressions collectives, mobilisations, luttes

Ces stratégies peuvent impliquer l'action individuelle ou

collective bien que l'aspect "collectif" soit généralement privilégié. Des dizaines, peut-être même des centaines d'actions menées par les Centres depuis huit ans pourraient se retrouver dans ces catégories. Nous nous contenterons ici de quelques exemples, choisis au cours des trois dernières années.

1. Pressions individuelles

- Maison des femmes de Ville-Marie (Témiscamingue): une travailleuse du Centre fait le tour des garages de la municipalité pour demander aux propriétaires de retirer les calendriers pornos qui sont accrochés aux murs. Dans quelques cas, elle doit les déchirer elle-même... Il n'y en a plus aujourd'hui.
- Centre de femmes Actu-Elle (Buckingham): une participante du Centre intervient auprès d'un propriétaire de magasin qui vend des cartes bout'choux...avec des illustrations très violentes et vulgaires. Le Centre a fait paraître un article sur ce sujet dans le journal local. Les cartes ont cessé d'être mises en vente.
- La Passerelle de Weedon: dans le village de St-Gérard, un propriétaire de bar a installé une affiche extérieure représentant une femme nue, assise sur un bol de toilette. Le Centre avise la municipalité de son mécontentement et envoie une lettre au propriétaire avec une copie conforme aux journaux et au Conseil du statut de la femme. L'affiche est retirée.
- La Maison des femmes de Baie-Comeau: une vendeuse du magasin La Baie se plaint au Centre de ce que le magasin veut engager une "playmate" pour mousser la vente de vêtements playboy. La Maison des femmes envoie une lettre au gérant lui demandant de renoncer à cette idée sans quoi les femmes boycotteront le magasin. Il n'y aura pas de playmate...

- Le Carrefour des femmes de Lachute: une entreprise de construction de bateaux engage seulement des hommes. La directrice du Centre rencontre le propriétaire et lui demande d'embaucher aussi des femmes. Un an après, 15 femmes travaillent pour cette entreprise.

Il est intéressant de noter que ce sont souvent des participantes aux activités qui préviennent le Centre de situations qu'elles jugent incorrectes. Les activités éducatives, on le voit, permettent aux femmes de prendre conscience de leurs droits et des recours possibles.

2. Activités de sensibilisation et d'information

(visant à changer les mentalités)

- Le Centre de femmes du Grand-Portage (Rivière-du-Loup): tenue d'un colloque en avril 1988. Ce colloque portant sur les femmes et l'économie a attiré une participation record de 1 200 femmes.
- La Passerelle de Weedon: travail auprès des femmes non-syndiquées dans les usines de la région. Organisation de soirées d'information et d'échange permettant à ces travailleuses de connaître leurs droits et d'être outillées pour les défendre.
- Le CÉAF (Montréal): publication d'un journal produit par des femmes du Centre et diffusion aux membres et dans le quartier. Cette activité journal existe dans de nombreux Centres de femmes. C'est un excellent outil pour donner la parole à des femmes qui ne se sont jamais exprimées publiquement et pour sensibiliser une communauté sur la condition féminine.
- Le Centre de femmes des Cantons (Cowansville): publication d'une recherche établissant le lien entre la consommation de pornographie et la violence sexuelle.

Cette recherche a eu un grand retentissement dans le milieu immédiat du Centre, mais aussi dans tout le mouvement des femmes au Québec.

- Centre-femmes d'aujourd'hui (Québec): publication de fascicules sur des sujets comme la santé mentale, le bénévolat, la violence conjugale. Ces fascicules viennent informer les femmes et les organismes du milieu sur des sujets intéressant directement les femmes.
- Maison des femmes des Bois-Francs (Victoriaville): production d'un radio-roman accompagné d'une ligne ouverte, sur la santé mentale. Cette émission permet à toute la communauté d'être informée des problèmes vécus par les femmes et des alternatives mises de l'avant par le Centre de femmes, dans une perspective féministe.
- Activités en période électorale: il y a beaucoup de Centres (trop pour les nommer tous) qui organisent des rencontres entre les candidat-e-s aux élections et les femmes du milieu. Ce genre d'activité a pour objectifs d'intéresser les femmes à la vie démocratique de leur pays et de leur fournir l'information qui leur permettra de voter pour la personne de leur choix, en toute connaissance de cause. Ces rencontres connaissent un succès énorme!

3. Participation à des activités de consultation

- Centre des femmes de Verdun: participation à une consultation publique organisée par la Commission d'aménagement de la Ville pour y apporter les besoins des femmes en matière de logement.
- Centre-femmes de Beauce: participation à la consultation régionale organisée par madame Thérèse Lavoie-Roux (Santé et Service sociaux, Québec) sur le rapport Rochon. Le Centre y a apporté son point de vue sur le financement des

groupes de femmes offrant des services aux femmes en difficulté.

- Centre des femmes de Forestville: participation au Sommet socio-économique de la région en y apportant un projet d'investissement immobilier conçu par les groupes de femmes de la région.
- La Collective des femmes de Nicolet et région: a participé à la consultation sur la politique de santé mentale au Québec.
- Com'Femmes (Brossard): la municipalité organise une consultation sur les loisirs; le Centre y participe en apportant les besoins spécifiques des femmes.

4. Mise en place de mécanisme de concertation avec d'autres organismes

Tous les Centres de femmes, sans exception, participent à cette stratégie de changement. À chaque fois qu'un dossier nécessite le regroupement des forces vives du milieu, les Centres sont présents. Que ce soit pour faire l'analyse du marché de l'emploi pour les femmes, pour organiser une campagne de sensibilisation sur la violence conjugale, pour organiser un 8 mars, pour effectuer le bilan des luttes féministes depuis 50 ans (États généraux: Femmes en tête), etc... les Centres de femmes travaillent en concertation avec des organismes tels que : groupes de femmes et autres organismes communautaires, CLSC, CSS, CRSSS, DSC, Commissions scolaires, Centres de main d'oeuvre, corps policiers, etc.

Quelques exemples:

- La Marie-Debout: coalition sur l'alimentation (problème très important dans ce secteur de Montréal).

- Centre de femmes de Val St-François: participation active à la table régionale des groupes de femmes en vue du bilan des luttes féministes dans la région (États généraux des femmes).
- St-Félicien (Lac St-Jean): mise sur pied de la table de concertation des groupes de femmes. Participe au "Service régional d'accueil et référence" (institutions d'enseignement, Commission de formation professionnelle, Centre-travail Québec, organismes communautaires). Ce service facilite l'accès de l'éducation aux adultes à la population. 80% des personnes intéressées sont des femmes.
- En Gaspésie: les Centres de femmes et les Maisons d'hébergement publient un manifeste intitulé "De la reconnaissance, oui, du financement aussi!" Le manifeste traite des problèmes des femmes de la région et de la situation précaire des groupes de femmes. Il réclame une intervention vigoureuse de l'État pour soutenir les groupes de femmes.
- Les Centres de femmes de La Sarre et de Ville-Marie: font partie du Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue. C'est une table réunissant les femmes et groupes de femmes de la région. Lieu d'échange et de ressourcement, elle permet aux groupes de s'unir dans des actions communes.

5. Mise sur pied de ressources nouvelles

- Centre des femmes des Cantons: mise sur pied d'un Centre de transition au travail pour les femmes (Passage-Yamaska).
- Centre des femmes de Laval: mise sur pied d'une coopérative d'habitation pour femmes à faibles revenus.

- Centre des femmes de St-Michel des Saints: mise sur pied d'une halte-garderie pour donner du répit aux mères, leur permettre de participer aux activités du Centre ou de chercher du travail.
- Centre de femmes de Shawinigan: mise sur pied d'une Maison d'hébergement pour femmes victimes de violence.
- Centre des femmes de Rimouski: projet d'implantation d'un Centre d'aide aux femmes victimes d'agression sexuelle (CALACS).

Ce n'est pas par hasard que beaucoup de Centres ont joué et jouent encore un rôle important dans la création de ressources. Par son intégration au milieu et son accessibilité à toutes les femmes, le Centre est en mesure de dépister des besoins et de proposer des alternatives. On peut trouver un Centre déroutant à cause des valeurs qu'il véhicule mais nul ne s'aviserait, dans une communauté, de mettre en doute sa crédibilité lorsqu'il expose les besoins des femmes.

Il faut noter aussi que la mise sur pied d'un nouvel organisme à vocation spécifique requiert beaucoup d'énergie et implique un grand nombre de femmes. C'est un processus difficile mais stimulant qui permet aux femmes d'effectuer des apprentissages diversifiés: exposé et analyse de besoins, évaluation de coûts, recherche d'appuis, demandes de subvention, démarches légales, organisation du projet, etc... C'est une véritable école pour les femmes qui font, souvent pour la première fois, l'expérience de l'implication dans la communauté.

6. Pressions collectives, mobilisations, luttes

Dans cette dernière catégorie, mais non la moindre, nous retrouvons toutes les actions larges qui ont impliqué et impliquent actuellement les femmes travailleuses, bénévoles et participantes au Centre. La plupart du temps les luttes rejoignent aussi une large partie de la population féminine d'une localité ou d'un quartier et, parfois même, l'autre moitié du monde!

Ces actions se caractérisent par des objectifs à court terme, clairement identifiés et des stratégies de groupe, décidées démocratiquement par l'ensemble des personnes impliquées. Ce n'est donc pas tous les jours que de telles actions s'organisent. Il faut qu'un ensemble de facteurs soient réunis: un problème de nature sociale, politique ou économique qui est mis en lumière, la nécessité d'une action de masse pour le régler et un groupe de personnes décidées à entreprendre la bataille.

Beaucoup de Centres ont été placés un jour ou l'autre dans cette situation. Ils sont passés à l'action avec des résultats souvent encourageants. Par ailleurs, la participation à des luttes ou à des pressions collectives a permis à des femmes participantes dans les Centres de faire un pas de plus dans leur démarche d'autonomie en:

- réalisant que les problèmes vécus individuellement découlent la plupart du temps d'une réalité économique et sociale
- apprenant les règles de base de l'organisation d'une lutte: implication de chacune, démocratie dans les décisions, solidarité dans l'action
- réalisant que le pouvoir est affaire de confiance en soi et d'organisation collective. Les femmes se sentent, par conséquent, moins impuissantes devant des situations qui leur apparaissaient inchangeables

- apprenant à convaincre, à expliquer, à mobiliser, à rechercher des alliances pour gagner une bataille

Comment un Centre en vient-il à privilégier les pressions collectives comme mode d'intervention? Les exemples qui suivent tenteront de répondre à cette question.

- Centre des femmes de Verdun: ce Centre s'est beaucoup impliqué, de mars à décembre 1988, dans la lutte contre la réforme de l'aide sociale (projet de loi 37) proposée par le gouvernement du Québec. L'information sur ce dossier est venu de l'IR des Centres de femmes. Le dossier monté par l'IR et d'autres groupes démontrait que cette réforme aurait pour conséquence l'appauvrissement de la plupart des femmes assistées sociales. Le Centre a transmis l'information à ses membres à travers les ateliers et le journal. Lorsque des groupes d'assisté-e-s sociaux-ales du quartier ont organisé une rencontre avec le député de Verdun, le Centre est allé avec plusieurs participantes. Par la suite, un comité d'action s'est formé en vue de préparer les actions subséquentes. Lorsqu'une manifestation nationale a été annoncée, le comité a écrit à toutes les membres du centre, puis leur a téléphoné afin de les inviter à y participer. Une dizaine de femmes se sont finalement présentées et beaucoup d'autres ont tenu à indiquer leur appui à cette action.
- Centre Actu-Elle: en juin 1987, le Club "Séduction" demande un permis pour montrer des films pornographiques. Plusieurs groupes et individu-e-s se mobilisent, dont le Centre de femmes qui aura un leadership important dans la lutte. On écrit à la Régie des permis d'alcool du Québec pour exprimer l'opposition de la population à ce projet. Une pétition est signée par 1 000 personnes (il y a 8 000 habitant-e-s à Buckingham). Les femmes du Centre font signer des pétitions et seront présentes au moment de l'audition de la cause par la Régie. Les médias couvrent

largement cette campagne et commencent à établir qu'il y a des liens entre pornographie et violence sexuelle. Finalement, le Club n'a pas son permis et ferme ses portes.

- Centre d'information et de référence pour les femmes du Lac Mégantic: suite à une plainte pour harcèlement sexuel portée par une employée de la Ville contre le trésorier, le Centre de femmes s'associe à d'autres groupes de femmes et interpelle la municipalité lors d'une séance du Conseil municipal. 150 femmes sont présentes. Après une audition devant la Commission des droits de la personne, toujours en présence d'une centaine de femmes, la plaignante obtient sa réintégration dans un autre département de la municipalité et des excuses du trésorier. L'affaire est très suivie par les médias locaux et la municipalité doit s'engager à adopter une politique sur le harcèlement sexuel.
- Centre des femmes La Sentin'Elle (Iles-de-la-Madeleine): suite à de nombreux cas de harcèlement sexuel, le centre organise une marche intitulée "La plage, le jour, la nuit, femmes sans peur". La marche a lieu dans le cadre de la semaine contre la violence faite aux femmes (septembre).
- Centre des femmes des Cantons: confrontation d'un abuseur sexuel par 10 femmes, dont la mère de l'une des victimes. Quelques mois après, l'homme avoue et se fait retirer son permis comme famille d'accueil par le Centre des services sociaux. À l'avenir, celui-ci sera plus vigilant face aux plaintes des enfants placés...

On le voit, les femmes sont capables et désireuses de se regrouper lorsque leur intégrité est menacée, lorsqu'une injustice est commise ou va se commettre à leur endroit ou lorsqu'elles réclament un droit. Se regrouper n'est pourtant pas chose facile en ces années 80 où les pressions individuelles sont mieux vues socialement que celles qui sont menées collectivement. C'est pourquoi il est illusoire de s'attendre à ce que les Centres de femmes fassent de la lutte leur pain quotidien. C'est une stratégie qui ne peut être utilisée efficacement que si la cible est claire et les

femmes les plus impliquées au Centre, convaincues de la nécessité d'agir.

Il faut comprendre, enfin, que des femmes isolées et privées de pouvoir toute leur vie ne se lanceront pas du jour au lendemain dans des batailles. En participant aux activités des Centres, en s'impliquant progressivement dans des comités, en recevant une information qu'elles n'ont jamais eue et en partageant des idées nouvelles, les femmes en viennent à avoir le goût de "refaire le monde". Cela leur semble maintenant possible... avec le Centre de femmes.

C. Un bilan sommaire

Bien sûr, on pourra nous demander (c'est déjà fait, d'ailleurs!) si toutes ces stratégies de changement ont un tant soit peu amélioré la situation des femmes québécoises; ou encore, quel est le rôle des Centres dans la longue marche des femmes vers l'égalité...

À cela, nous répondons que nous ne nous prenons pas pour d'autres. Que nous ne prétendons pas, à nous seules, changer radicalement les choses et les gens. Que c'est l'action des centaines de groupes de femmes qui fait lentement évoluer les mentalités et modifier les lois.

Nous affirmons toutefois que notre contribution au changement social est réelle. D'autant plus réelle qu'elle s'enracine au quotidien dans les esprits et les coeurs. Obliger un Club pornocrate à fermer signifie bien plus que la disparition d'un commerce douteux; toute la localité en parle! Les un-e-s et les autres réfléchissent, discutent, prennent position. Pour la première fois, peut-être, des hommes sont confrontés par leur femme. Les élites locales sont appelées à se prononcer et doivent prendre en compte les points de vue des femmes. Il y a là une situation nouvelle qui donne aux femmes et aux Centres une crédibilité qu'on ne leur enlèvera plus.

Autrement dit, les Centres jouent un rôle d'éducation et de "chiens de garde" qu'aucun organisme régional ou national ne peut accomplir avec autant de pénétration "locale". C'est bien pour cela que les Centres dérangent parfois; lorsqu'ils mettent sur pied une Maison d'hébergement en réponse à la violence des hommes **de la région**, lorsqu'ils pressent les entreprises **locales** d'embaucher des femmes, lorsqu'ils visitent le-la député-e du **comté** pour lui signifier l'opposition des électrices à la réforme de l'aide sociale... c'est toute la communauté qui est questionnée et bousculée.

Désormais les femmes représentent un mouvement social avec lequel on apprend à compter dans les milieux de vie. Que ce soit dans les centres urbains ou les régions rurales les plus éloignées, les femmes ont désormais un lieu de pouvoir, le Centre de femmes et un projet de société, le féminisme. Le reste est une question de temps....

3. LE FINANCEMENT DES CENTRES DE FEMMES

A. Une situation financière périlleuse

Dans "Les Centres de femmes parlent argent. L'état de leur financement", l'R des Centres de femmes du Québec décrivait, chiffres à l'appui, le mode de financement des Centres et les problèmes occasionnés par le manque d'argent. Contentons-nous de dire que cette situation a à peine changé.

- Le ministère de la Santé et des Services sociaux (Québec) subventionne maintenant 56 Centres de femmes (comparativement à 30 en 1986), mais la moyenne par Centre est restée sensiblement la même, soit 13 000\$. Une intense campagne de visibilité et de lobby politique a cependant amené le ministère à entreprendre des discussions avec l'R sur un cadre de financement des Centres de femmes. Cette démarche devrait aboutir au printemps 1989.
- Le ministère de l'Éducation du Québec a partiellement levé son moratoire sur l'accréditation de nouveaux groupes pouvant être subventionnés dans le cadre de la Direction générale de l'éducation aux adultes. À ce jour, cependant, aucun Centre n'a été accrédité et les subventions n'ont pas augmenté.
- Le Secrétariat d'État a augmenté la subvention de l'R, mais les Centres reçoivent les mêmes montants depuis trois ans dans le cadre du financement de soutien. De plus, seulement quarante Centres bénéficient d'une subvention de soutien sur les 75 Centres-membres de l'R.

Les Centres sont donc obligés, pour survivre, de continuer à utiliser les programmes de développement de l'emploi, les "articles 38" (assurance-chômage bonifiée), les travaux communautaires (emplois d'assistées sociales) et autres projets du même type. Ce type de fonctionnement n'assure aucune stabilité aux Centres, exige un encadrement énorme de la part du personnel permanent (souvent, une seule personne) et

compromet le développement planifié des actions.

Et le bénévolat? Il s'en fait beaucoup, dans les Centres. Les travailleuses rémunérées font, chaque semaine, plusieurs heures de bénévolat. Les participantes s'impliquent aussi dans des comités de tâches, dans la gestion du Centre, dans des actions... Mais le bénévolat ne peut remplacer une équipe de travail à **temps plein** qui assure la permanence et la continuité des orientations et des activités du Centre.

B. Le nécessaire financement de soutien

Les nombreux exemples décrits précédemment permettent, nous le croyons, de comprendre que les activités et les actions en vue d'un changement social, se vivent au **quotidien** dans un Centre de femmes. Bien sûr, certains projets spécifiques, tels vidéos, colloques ou publications, peuvent être prévus et planifiés dans le temps. Dans de tels cas, les Centres demandent des subventions au Secrétariat d'État pour des "projets".

Mais la plupart du temps, la réalité se vit autrement. On ne peut pas prévoir que des projets de lois viendront appauvrir les femmes les plus pauvres... Les propriétaires de clubs ne nous annoncent pas d'avance qu'ils nous afficheront toutes nues dans des poses dégradantes. Les tables de concertation naissent selon la conjoncture... Des femmes viennent nous demander d'agir et notre programmation ne l'a pas prévu... Etc, etc....

Il est normal qu'il en soit ainsi. Le progrès social n'a jamais été mis dans un organigramme, ni dans un plan de travail. Les Centres ont donc besoin d'un soutien financier constant qui leur permet de répondre aux besoins et d'initier des actions.

Par ailleurs, si l'on tient compte du fait que plusieurs des stratégies énumérées requièrent beaucoup de temps et d'énergie de la part des femmes, une subvention de soutien se justifie aisément. Rappelons-nous qu'un grand nombre de femmes qui

s'engagent pour la première fois en tant que citoyennes d'une communauté, vivent elles-mêmes des difficultés reliées à la pauvreté, à la solitude, au trop-plein de responsabilités familiales. Le Centre apporte une aide très concrète à ces femmes par le support, l'écoute, l'accompagnement et la référence. Des activités de sensibilisation et d'échange sont organisées. Elles permettent aux participantes d'effectuer une démarche d'autonomie personnelle mais elles concourent aussi, dans beaucoup de cas, à faire prendre conscience aux femmes qu'elles forment un groupe social discriminé. Partant de là, l'action collective est possible.

Ce processus est long. Les femmes passent d'un sentiment d'isolement et d'impuissance à l'espoir d'un changement individuel et collectif. Soupçonne-t-on l'ampleur du travail occasionné par l'organisation des activités éducatives et de changement?

Cela tient du miracle si tant de Centres arrivent encore à assumer tous ces rôles. Du miracle, mais surtout des convictions féministes bien ancrées chez les femmes qui portent les Centres à bout de bras. Les communautés locales les comprennent et les appuient aux démarches des Centres pour un financement adéquat se multiplient⁴. Le Secrétariat d'État devrait, nous le pensons, accroître substantiellement le nombre de Centres à qui il verse une subvention de soutien et doubler le montant de celle-ci. Ce ministère devrait se sentir responsable de soutenir le processus par lequel des femmes sans voix et sans pouvoir deviennent des citoyennes à part entière et non seulement financer l'aboutissement du processus, lequel se matérialise habituellement par l'une des stratégies décrites précédemment. À ce moment-là, tous les Centres seraient véritablement en mesure de jouer un rôle majeur dans leur milieu respectif, sans que l'épuisement des militantes soit le prix du changement...

⁴ Voir le dossier de presse "Campagne de visibilité"

Il y aura encore place pour des **projets**. Mais ceux-ci seront complémentaires à un **soutien** permanent aux Centres. Les projets viendront répondre à des besoins précis. Ils ne remplaceront pas l'action au jour le jour, le **processus** par lequel des femmes sans-voix acquièrent le droit à la parole.

RECOMMANDATIONS

1. Que le Secrétariat d'État reconnaisse officiellement que les Centres de femmes du Québec jouent un rôle actif dans les communautés locales pour un changement en vue de l'égalité et la justice pour les femmes.
2. Que le Secrétariat d'État accorde un financement de soutien à tous les Centres qui en font la demande.
3. Que le montant de la subvention de soutien soit fixé à 20 000\$ dollars (minimum), par Centre, par année.
4. Que des subventions soient accordées pour des projets lorsque des Centres en font la demande.
5. Que le Secrétariat d'État entreprenne dès maintenant des discussions avec l'IR des Centres de femmes du Québec en vue d'une entente sur le financement des Centres de femmes.